



CEROM

Comptes Économiques
Rapides pour l'Outre-mer



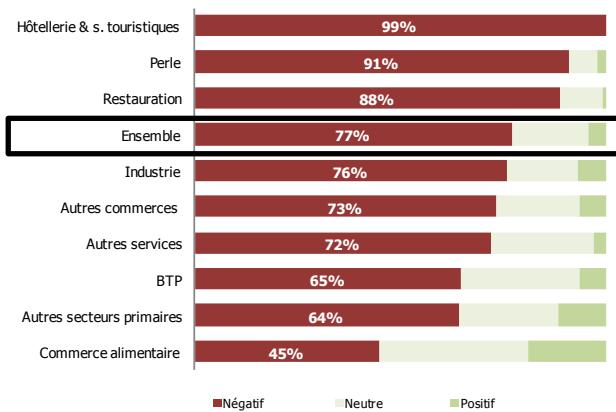
Enquête : Les entreprises face à la crise en mai et juin 2020

Les secteurs marchands sortent peu à peu de la torpeur

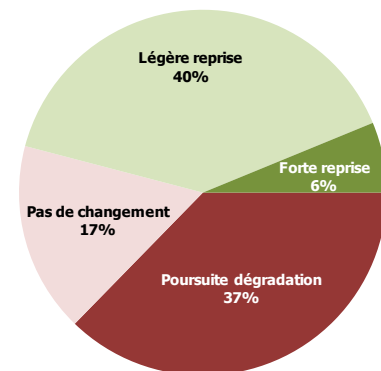
Les six semaines de confinement général ont eu un impact négatif sur l'activité de plus de 77 % des entreprises.

Parmi ces dernières, **près de la moitié constatent une reprise d'activité en mai et juin. À l'inverse, plus du tiers des entreprises assistent à une poursuite de la dégradation.**

Impact du confinement sur l'activité des entreprises

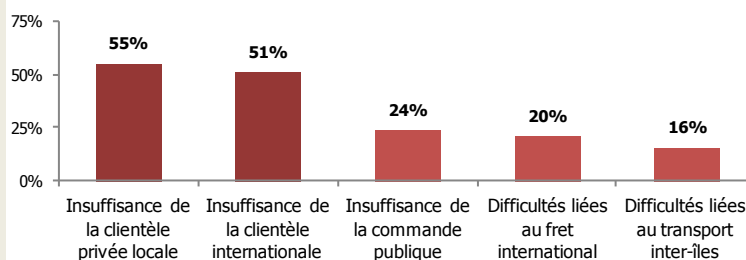


Évolution de l'activité en mai et juin



L'absence de clientèle, principal frein à la reprise

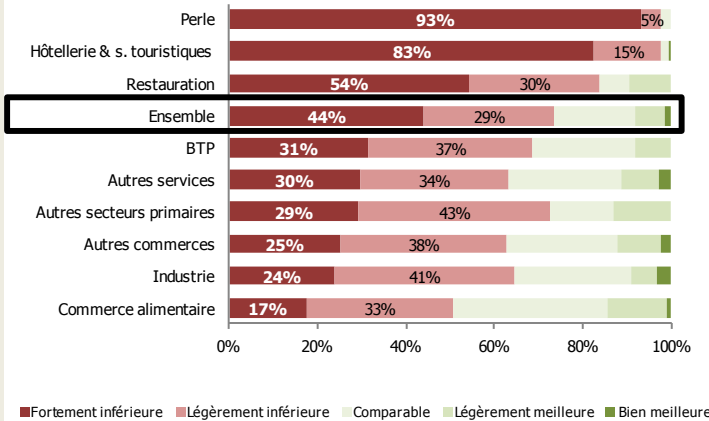
Principaux obstacles à la reprise (répondants avec un chiffre d'affaires inférieur à la normale)



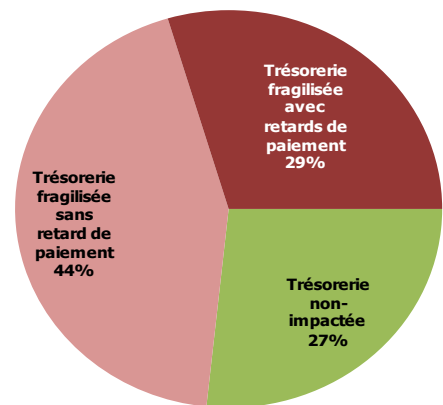
Parmi les entreprises dont le chiffre d'affaires réalisé en mai et juin est inférieur à la normale, **55 % notent l'insuffisance de la clientèle locale** qui est selon les cas moins nombreuse ou moins dépensière.

De plus, **la moitié mettent en cause l'absence de la clientèle internationale qui résulte directement de la fermeture du trafic aérien, hors vols de continuité territoriale.**

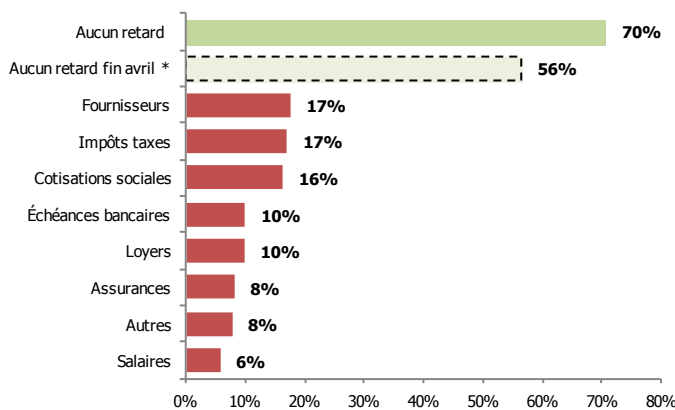
Impact du Covid-19 sur la trésorerie des entreprises en juin par rapport à la normale



Retards de paiement (hors reports autorisés)



Retards de paiement à la fin du mois de juin



* Données issues de la première vague d'enquête menée par le CEROM début mai.

44% des entreprises constatent une forte de dégradation de leur trésorerie par rapport à la situation habituelle.

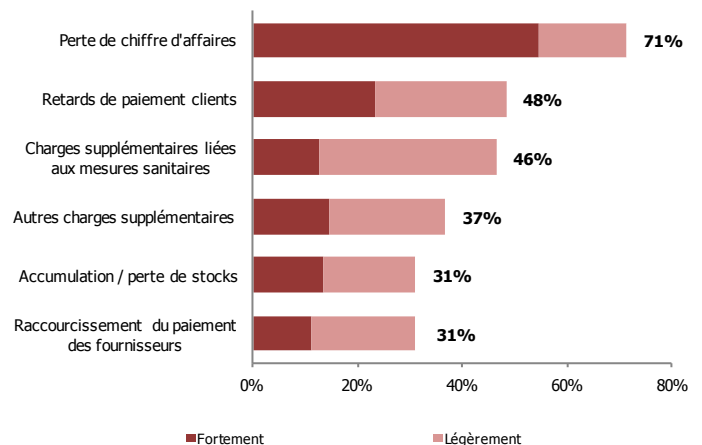
À la fin du mois de juin, un tiers des entreprises ne sont pas à jour pour le règlement d'échéances dont elles n'ont pas obtenu de report. Elles étaient 44 % à être dans ce cas à fin avril.

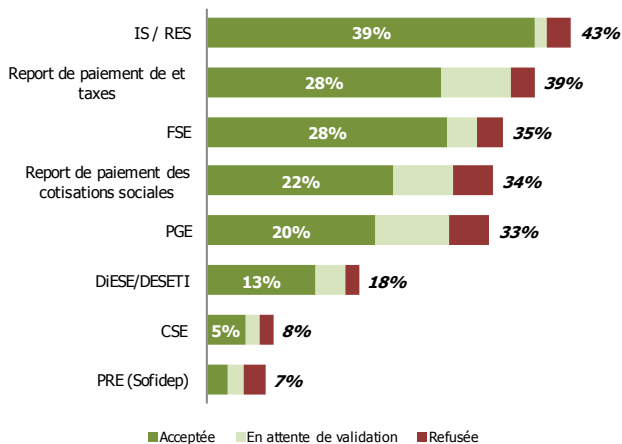
Les retards de paiement des impôts et taxes, des cotisations sociales et des fournisseurs concernent une entreprise sur six

La contraction du chiffre d'affaires a un impact négatif sur la trésorerie de 71 % des entreprises.

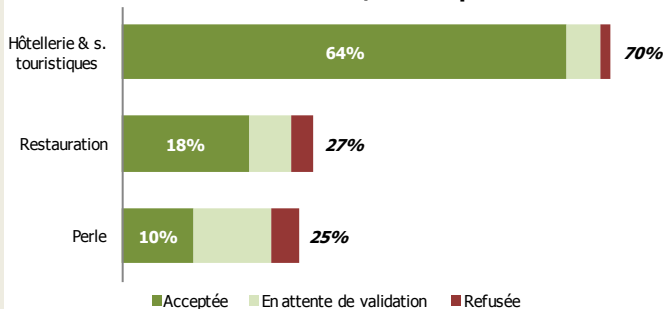
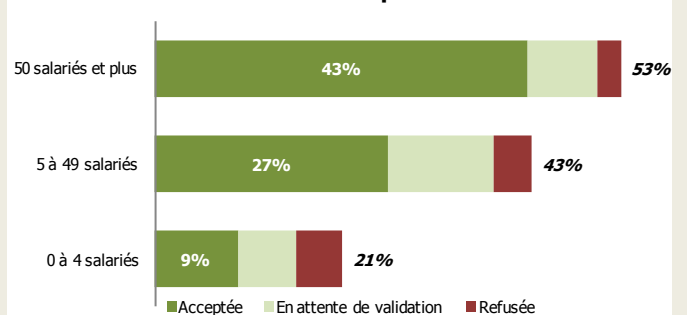
Les tensions proviennent des retards de paiement de la clientèle pour une entreprise sur deux et d'un raccourcissement des facilités de règlement accordées par les fournisseurs pour une sur trois.

Impact négatif sur la trésorerie



Demandes d'accès aux dispositifs publics

Un soutien public nécessaire


Afin d'atténuer les effets de la crise, les autorités publiques ont mis en place des mesures visant à protéger l'emploi et renforcer la trésorerie des entreprises.

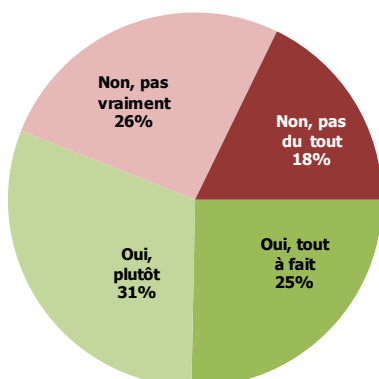
Mesures de soutien de l'emploi
Demandes de DiESE/DESETI par secteur

Mesures de soutien de la trésorerie
Demandes de de PGE par taille d'effectif


Pendant la période de confinement, l'Indemnité de solidarité (réservée aux travailleurs indépendants) et le Revenu exceptionnel de solidarité (destiné aux salariés) ont été accordés à 39 % des entreprises.

Réservés aux secteurs les plus impactés, les programmes DiESE et DESETI (pour les travailleurs indépendants) ont **bénéficié aux deux tiers des entreprises de l'hôtellerie et des services touristiques.**

Les reports de paiement des impôts et taxes ont été sollicités par quatre entreprises sur dix et acceptés dans 71 % des cas. Pour le cotisations sociales, les demandes ont concerné une entreprise sur trois et 65 % des dossiers ont été validés.

À la fin du mois de juin, le Prêt garanti par l'État **a été demandé par une entreprise sur trois et accordé dans 60 % des cas.** Plus de la moitié des grandes entreprises ont demandé ce financement.

Les entreprises dont la trésorerie est fragilisée pensent-elles avoir eu des financements suffisants?


Ces différents mécanismes ont été positivement perçus par plus de la moitié des entreprises connaissant des difficultés de trésorerie. Néanmoins, une sur cinq fait état de leur inadéquation par rapport à sa situation.

RAPPEL DES DISPOSITIFS PUBLICS
Aides à l'emploi

RES : Revenu exceptionnel de solidarité

IS : Indemnité de solidarité

DiESE : Dispositif Exceptionnel de Sécurisation de l'Emploi

DESETI : Dispositif Exceptionnel de Sauvegarde de l'Emploi des Travailleurs Indépendants

Aides aux entreprises

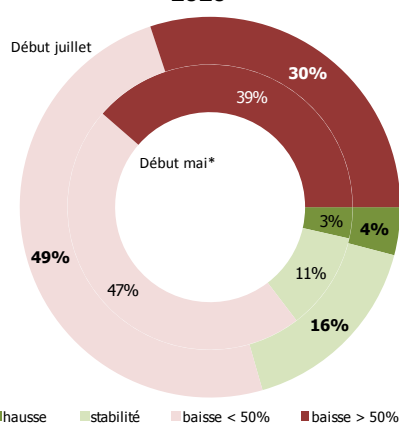
FSE : Fonds de solidarité de l'État

PGE : Prêt Garantis par l'État

PRE : Prêt à la Relance d'Entreprise

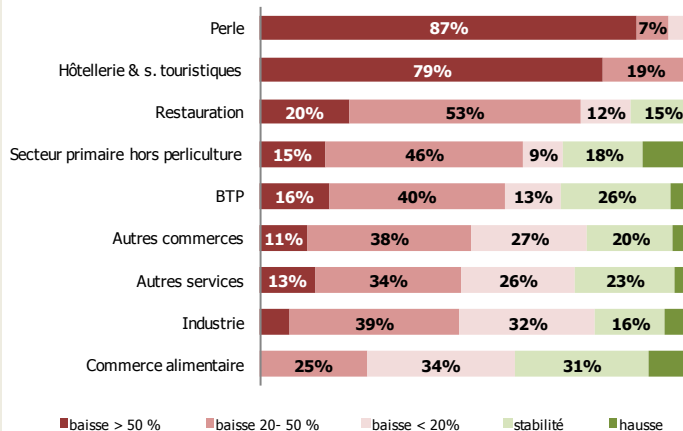
Une reprise qui peine à dissiper les incertitudes

Estimation du chiffre d'affaires 2020



* Données issues de la première vague d'enquête menée par le CEROM.

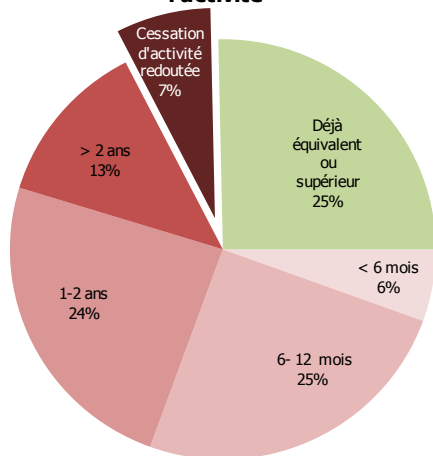
Estimation du chiffre d'affaires 2020



La multiplication des facteurs de reprise (déconfinement, ouverture des vols inter-îles, puis internationaux...) a conduit **certain entrepreneurs à réviser leurs prévisions de chiffre d'affaires plus favorablement** par rapport au début du mois de mai 2020. Il devrait même retrouver son niveau normal, voir le dépasser pour près 20 % des entreprises contre 14 % lors de la première enquête.

Néanmoins, le bilan sur l'année pourrait s'avérer lourd pour 30 % des entreprises qui redoutent une perte de plus de la moitié de leur chiffre d'affaires. Les plus pessimistes sont particulièrement concentrées dans les secteurs de l'hôtellerie et des services touristiques ainsi que dans la filière perle.

Prévision de retour à la normale de l'activité



À moyen terme, les perspectives restent sombres. Seul un tiers des entreprises envisagent de retrouver une activité normale avant la fin de l'année civile.

Un délai supérieur à deux ans, soit après le troisième trimestre 2022, est attendu par 13 % des entreprises.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée sous forme d'un questionnaire en ligne adressé par mail à une base de 2 400 entreprises de toutes tailles, issues de différents secteurs d'activité, hors administrations et affiliés. La collecte s'est déroulée entre le 1^{er} et le 20 juillet 2020. Le taux de réponse final s'est élevé à 39 %, soit 924 entreprises répondantes.

Les secteurs ont été distingués comme suit : secteur primaire non pericole (agriculture, pêche, élevage, aquaculture), perle (periculture

et commerce de perles), BTP, industries (agro-alimentaire et autre industrie), commerce alimentaire, autres commerces hors perle (inclut les activités de commerce et réparation automobile), hôtellerie et services touristiques (agences de voyages, loisirs touristiques, transport touristique), restauration, autres services (y compris transport non touristique).